**ALLIANCE NATIONALE POUR LE CHANGEMENT**

**A N C**

**367, rue Koutimé, Quartier Bè-Kamalodo 06 BP 6123 Tél. : 22 41 20 89 Lomé, Togo www.anctogo.com Email : secgen@anctogo.com**

**Lomé, le** 19 mars 2014

**Le Vice-Président**

N° 14-072/ANC/ VP-SG

**A**

Monsieur le Ministre

de l’Administration Territoriale, de la

Décentralisation et des Collectivités Locales

Lomé

Monsieur le Ministre,

Par lettre N° 023/ANC/VP-SG en date du 10 février 2014, nous avons porté à votre connaissance la tournée nationale entreprise par notre parti, l’Alliance Nationale pour le Changement (ANC).

Nous vous avons transmis par la même lettre, le calendrier des étapes de la région maritime de cette tournée, en vous priant de bien vouloir faire prendre par les préfets, les dispositions utiles au bon déroulement des meetings prévus.

Nous sommes au regret de constater que, non contentes de dépêcher sur les lieux des meetings, des gendarmes qui prennent les noms des dirigeants locaux de l’ANC, les autorités préfectorales se livrent à des manœuvres d’intimidation et de menaces pour empêcher les chefs traditionnels de prendre part à ces meetings ou même de s’afficher aux côtés des responsables de l’ANC, sous peine de représailles.

Ainsi, au lieu de s’inscrire dans la dynamique d’apaisement souhaitée par l’ensemble de la classe politique et les populations togolaises, les préfets continuent à s’ériger en défenseurs zélés du parti au pouvoir, en intimidant les populations et en les contraignant à boycotter les manifestations organisées par l’ANC.

Le comble de ces pratiques partisanes de harcèlements et de pressions est atteint dans la préfecture du Golfe où, la veille du meeting, le préfet a expressément demandé aux chefs traditionnels de ne pas se présenter aux meetings de l’ANC le lendemain. Des coups de fil de rappel ont appuyé ces injonctions, notamment le matin même des réunions.

L’ANC dénonce et condamne fermement ces dérives d’autorité qui entravent le libre exercice des activités des partis politiques ainsi que les droits et libertés des citoyens.

Au moment où l’ANC s’apprête à entamer la suite de sa tournée nationale dans les autres régions du pays, nous en appelons aux responsabilités du gouvernement, et particulièrement à celles de votre département, afin que les préfets soient rigoureusement instruits pour assurer, dans un réel esprit républicain, le bon déroulement des manifestations publiques pacifiques prévues.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de notre considération distinguée.

**Signé**

**Bemba Nabouréma**

**Cc : Premier Ministre**

 **MSPC**

 **Corps Diplomatique, Mgr. Barrigah, ODDH**